

La [SOCIETE FROMAGERE DE CHARCHIGNE](#) / T : 02.43.11.22.22 va recevoir 406.000 € de l'Etat. En mai 2009, des manifestations agricoles avaient éclatées en raison du prix du lait, particulièrement bas. La collecte de lait est empêchée et les camions de lait immobilisés. Pour la Société Fromagère de Charchigné, du groupe Lactalis, 800 tonnes ne sont pas fabriquées. 330 employés se retrouvent au chômage technique pendant plusieurs jours. Un million d'euros étaient perdus par jour. Lactalis avait porté plainte contre l'Etat et la cour administrative d'appel de Nantes vient de condamner l'Etat à verser 406.000 € de dédommagement. www.lactalis.fr